

METROLINX

(REGIE DES TRANSPORTS DU GRAND TORONTO)

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION ORDINAIRE N° 12 DU CONSEIL

DATE DE LA RÉUNION : Le vendredi 28 mars 2008

LIEU DE LA RÉUNION : Westin Harbour Castle
1 One Harbour Square, Convention Level
Pier 2 & 3
Toronto, ON
10 h

PRÉSIDENT : Rob Maclsaac

MEMBRES PRÉSENTS : Roger Anderson
Paul Bedford
Gary Carr
Fred Eisenberger
Bill Fisch
Adam Giambrone
Norm Kelly
David Miller
Peter Smith

MEMBRE ABSENT : Hazel McCallion

EMPLOYÉS PRÉSENTS : Michael Fenn, directeur général
Mary Martin, secrétaire générale
Employés de Metrolinx

OUVERTURE :

Le président Maclsaac a ouvert la séance à 10 h 08.

La mairesse McCallion avait fait part de son absence.

Le président Maclsaac a confirmé qu'il y avait quorum et que l'avis de convocation à la réunion, prescrit par le règlement de la Régie, avait été envoyé.

DÉCLARATION D'INTÉRÊT :

Le président a demandé si des conflits d'intérêts potentiels pouvaient exister; aucun conflit d'intérêts n'a été déclaré.

CONFIRMATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE :

IL EST RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 22 février 2008 soit approuvé.

Adoptée

AJOUT À L'ORDRE DU JOUR :

Il n'y a aucun autre ajout ni changement à l'ordre du jour de la réunion.

REMARQUES DU PRÉSIDENT :

Le président a annoncé avec satisfaction l'inclusion de la deuxième tranche des projets rapidement réalisables de Metrolinx dans la récente annonce du budget provincial. En particulier, le projet BikeLinx de Metrolinx a reçu 5 millions de dollars en aide provinciale, lesquels seront attribués aux municipalités participantes pour l'achat et l'installation de supports à bicyclettes sur les autobus de même que l'établissement de parcs de stationnement permanents et sécuritaires pour les bicyclettes. Les documents présentant les exigences et l'admissibilité au programme seront bientôt livrés aux régions.

Le président a également souligné l'achèvement et la publication des deux livres verts finaux, marquant le franchissement d'une étape significative pour Metrolinx quant à l'élaboration du plan régional de transport.

Pour terminer, le président a présenté le ministre Gerretsen, qui a accepté de bonne grâce, à l'invitation du conseil, de parler de la situation d'une proposition de règlement sur l'évaluation environnementale du transport afin d'en accélérer le processus.

REMARQUES DE L'HONORABLE MINISTRE JOHN GERRETSEN

Le ministre Gerretsen a annoncé la publication, dans la Charte des droits environnementaux, d'une ébauche de réglementation cherchant à établir une approche simplifiée pour l'achèvement des évaluations environnementales du projet de transport. La réglementation proposée prévoit un délai de six mois pour terminer le processus d'évaluation en évitant de refaire des travaux déjà effectués par un promoteur pendant les étapes de planification du projet de transport prévu. Par exemple, l'exigence de démontrer le besoin d'un projet particulier a été retirée, étant donné qu'on prévoit que le promoteur aura terminé cette évaluation avant l'évaluation environnementale.

Le ministre a indiqué que malgré le délai plus court, le résultat n'est pas de réduire l'importance de la planification, mais plutôt de faciliter la progression vers le processus post-planification en éliminant des formalités administratives. Cette approche est conforme à celle adoptée dans le cadre de la *Loi sur l'électricité*.

La réglementation elle-même est fondée sur l'engagement du ministère à investir dans l'environnement et dans sa protection. L'investissement dans les transports publics sert seulement à remplir ce mandat, puisque l'existence d'un plus grand nombre d'options pour le transport public est positive à la fois pour l'environnement et pour la qualité de vie.

CEO 08-005

Rapport du directeur général

Le directeur général a donné un bref aperçu de son rapport, en commentant particulièrement le processus d'engagement public de Metrolinx et la bonne coopération obtenue jusqu'à maintenant de la part des partenaires des régies de transports régionales qui ont contribué à promouvoir le site Web de Metrolinx en fournissant des liaisons actives sur leurs propres sites.

Le directeur général a aussi noté que le développement des relations avec les partenaires se poursuit à un rythme accéléré, avec la mise en évidence de la nécessité d'atteindre un financement durable pour les activités de Metrolinx et le transport.

Finalement, en plus d'autres affaires courantes découlant de l'intégration de la tarification et des services de Metrolinx, ainsi que des initiatives d'approvisionnement en transport, le directeur général a souligné avec satisfaction que le processus de transition de GO Transit progresserait grâce à l'émission d'une demande de services afin de retenir un conseiller chargé de fournir un avis stratégique au conseil de Metrolinx au sujet du processus de transition de GO Transit.

Après le résumé du rapport du directeur général Fenn, la résolution suivante a été proposée.

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport mensuel CEO 08-005 soit reçu pour information.

Adoptée

POINTS DE DÉCISION

P&P 08-008

Vision du plan régional de transport

Leslie Woo, directrice générale des politiques et de la planification, a fourni un résumé de la vision du plan régional de transport, de ses buts et objectifs, tel que contenu dans le rapport. Après une discussion du conseil, la résolution suivante a été proposée :

IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil dirige les employés afin d'intégrer l'ébauche de la vision du plan régional de transport, ses buts et objectifs en tant qu'annexe A du rapport P&P 08-008 dans les livres blancs à présenter au conseil pour approbation le 25 avril 2008, sujette à des changements mineurs, à un formatage final du contenu et à la conception des documents.

Adoptée

CS 08-005

Modifications au règlement n° 2 : cartes d'entreprises

IL EST RÉSOLU :

QUE l'article 3.1 du règlement n° 2 soit modifié de façon à supprimer la référence au vendeur officiel relativement à l'obtention de cartes d'achat et de déplacement.

QUE pour servir une telle résolution, l'actuel article 3.1 soit supprimé et remplacé par ce qui suit :

Article 3.1 Cartes d'achat et de déplacement

Nonobstant toute autre disposition des règlements de la corporation et sous réserve de cet article 3, la corporation est par la présente autorisée à conclure de telles ententes pour cartes d'achat et de déplacement avec des banques, sociétés de fiducie, caisses d'épargne et de crédit ou caisses populaires selon ce que peut déterminer la corporation de temps en temps.

QUE le conseil autorise les employés à chercher les approbations nécessaires auprès du ministère des Finances afin d'obtenir des cartes d'achat et de déplacement de Metrolinx.

Adoptée

COM 08-001

Plan régional de transport et plan de consultation sur la stratégie d'investissement

Colleen Bell, directrice générale, amélioration du service et recherche, et Leslie Woo, directrice générale, planification et politiques, ont fourni un résumé de la stratégie de la consultation publique pour appuyer le développement du plan régional de transport et la stratégie d'investissement, telle que présentée dans le rapport. Il a aussi été noté que même si la tenue de consultations publiques pendant les mois d'été n'est pas l'idéal, c'est inévitable étant donné l'engagement du conseil à soumettre le plan régional de transport. La résolution suivante a été proposée :

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport COM 08-001, plan régional de transport et plan de consultation sur la stratégie d'investissement, soit reçu pour information.

Adoptée

P&P 08-009Liaison avec les communautés-frontières

Jason Thorne, directeur, politiques et engagement des partenariats, a fourni un résumé de l'approche contenue dans le rapport, laquelle doit être implantée afin d'engager les municipalités adjacentes au grand Toronto et à la région de Hamilton dans le cadre du processus de consultation publique sur le plan régional de transport. Pour étendre la participation à cette initiative, et à la demande du conseil, le président s'est engagé à envoyer une invitation au maire de la ville de Kawartha Lakes pour qu'il participe à ce processus.

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport P&P 08-008, liaison avec les communautés-frontières, soit reçu pour information.

Adoptée

SP 08-002Évaluation environnementale pour les projets de transport dans d'autres juridictions

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport SP 08-002 sur le processus d'évaluation environnementale pour les projets de transport dans d'autres juridictions soit reçu pour information.

Adoptée

SII 08-004État de la diversification des modes de financement et d'approvisionnement

Le président a indiqué que le conseil avait reçu une requête pour une délégation publique relativement à ce point de la part de John Cartwright, président, conseil du travail de Toronto et de la région de York. Le président a précisé que le fait de permettre à M. Cartwright de s'adresser au conseil n'avait pas pour objet de créer un précédent. À la réunion du conseil d'avril, il faudra demander au conseil de considérer un règlement procédural plus complet. Entre-temps, toutefois, une résolution du conseil sera requise afin d'autoriser la délégation de M. Cartwright.

IL EST RÉSOLU :

QUE M. Cartwright soit autorisé comme délégué au conseil pour une période limitée de cinq minutes, et ce, relativement à la question de la diversification des modes de financement et d'approvisionnement.

Adoptée

COMMENTAIRES DE JOHN CARTWRIGHT, PRÉSIDENT, CONSEIL DU TRAVAIL DE TORONTO ET DE LA RÉGION DE YORK

M. Cartwright était honoré de pouvoir parler au conseil relativement aux inquiétudes du conseil du travail de Toronto et de la région de York face à l'adoption, par Metrolinx, de la diversification des modes de financement et d'approvisionnement comme modèle d'affaires pour les projets futurs.

M. Cartwright a demandé qu'un examen de l'expérience réelle de tels partenariats public-privé dans différents secteurs de l'économie au Canada et dans le monde soit considéré et évalué avec soin avant l'adoption de ce modèle.

M. Cartwright a donné des exemples de coûts associés à la mise en place de projets ayant recours à la diversification des modes de financement et d'approvisionnement à Londres, en Angleterre, à Hamilton, en Ontario, et à Vancouver, en Colombie-Britannique. Il a aussi attiré l'attention sur des questions de responsabilité dans les cas de diversification des modes de financement et d'approvisionnement.

M. Cartwright a demandé que Metrolinx, qui va de l'avant avec cette stratégie d'investissement et cette fonction de la gestion du projet, considère toutes les implications du modèle applicable aux entreprises, y compris les coûts, la responsabilité et la transparence.

PRÉSENTATION FAITE PAR INFRASTRUCTURE ONTARIO

Après la délégation de M. Cartwright, John Howe, directeur général, initiatives stratégiques et investissements, a présenté Elisabeth Stroback et George Davies, d'Infrastructure Ontario (IO), qui ont fourni un résumé du rapport d'étape sur les questions de la diversification des modes de financement et d'approvisionnement de même que des exemples d'expériences actuelles de cette diversification, dont le projet Canada Line. M. Davies a attiré l'attention sur l'importance de bien évaluer le projet et la répartition des risques.

Une période de questions a suivi. Le conseil a demandé des renseignements sur l'expérience de IO par rapport au projet de diversification des modes de financement et d'approvisionnement pour le transport. Le conseil a aussi demandé des exemples de projets de diversification des modes de financement et d'approvisionnement ayant réussi en Amérique du Nord. Le conseil s'interrogeait s'il y avait ou non un transfert de risque effectif dans les projets avec diversification des modes de financement et d'approvisionnement et si le coût payé par le promoteur du projet pour tout transfert de risque était justifié. Le président a rassuré le conseil à l'effet que la province s'attendrait, comme condition de financement, à un niveau significatif de diligence raisonnable pour les projets avec diversification des modes de financement et d'approvisionnement.

Après une discussion approfondie sur ces questions et d'autres points en lien avec les projets ayant recours à la diversification des modes de financement et d'approvisionnement, la résolution suivante a été proposée :

IL EST RÉSOLU :

QUE le rapport SII 08-004, état de la diversification des modes de financement et d'approvisionnement, soit reçu pour information.

Adoptée

TABLE RONDE

Aucun sujet n'a été abordé lors de cette table ronde.

MOTION D'AJOURNEMENT : à 12 h 30

Adoptée

La présente est une copie certifiée conforme du procès-verbal de la réunion du 28 mars 2008 du conseil d'administration de la Régie.

Président du conseil

Secrétaire